

### **Catégories prouvant que vous résidez au Québec**

**CATÉGORIES** prouvant que l'élève réside depuis **au moins 12 mois** au Québec :

**SI vous êtes PROPRIÉTAIRE**, vous devez fournir **2 pièces de catégorie 2** (assurance-maladie et taxe)

#### **CATÉGORIE 1 - un document parmi ceux-ci :**

- Photocopie du bail OU lettre du propriétaire
- Attestation solennelle du propriétaire (ou du locataire) indiquant que la personne candidate demeure à l'adresse indiquée (si aucun autre document n'est disponible).

#### **CATÉGORIE 2 - un document parmi ceux-ci :**

- Permis de conduire valide
- Carte d'assurance maladie
- Compte de taxe scolaire ou taxe municipale;
- Copie de facture ou état de compte d'une compagnie de téléphone, d'électricité ou de câblodistribution
- Photocopie de l'Acte d'achat de la propriété résidentielle sur lequel le nom du propriétaire est inscrit
- Relevé d'emploi (relevé 1).